

Soléoénergie
Energie Solaire Collaborative

PLAQUETTE D'INFORMATION · PROJET À L'ÉTUDE

Projet de centrale photovoltaïque à Pierrefonds-Roxboro

Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Montréal

~9,4 MWc	~8,5 ha	Ancien site
puissance prévue	secteur d'implantation	d'enfouissement

La séance d'information publique s'inscrit dans la démarche de présentation du projet aux citoyens, en amont de la modification du règlement de zonage.

QUI SOMMES-NOUS ?

Soléo Énergie

Soléo Énergie Inc. se positionne comme développeur de projets photovoltaïques et agrivoltaïques au Québec, en valorisant des sites sous-exploités pour les transformer en sources d'énergie propre et rentable.

Forte de plus de 20 ans d'expérience dans les domaines de l'énergie et du génie civil, la société contribue activement à la transition énergétique du Québec. Elle se positionne comme créatrice de synergies entre toutes les parties prenantes (agricoles, environnementales, associatives, communautaires, politiques) afin de dessiner des projets durables, profitables à tous et respectueux de l'environnement. L'approche collaborative et le partage de la valeur sont au cœur de ses projets.

Agit localement
Entreprise québécoise, installée à Montréal

25 sites
identifiés, représentant 300 MWc de puissance

Objectif 2050
Contribution active à la transition énergétique du Québec

Le solaire au Québec

Le Québec vise à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 37,5 % d'ici 2030 et a pour objectif d'atteindre la carboneutralité à l'horizon 2050.

L'énergie solaire a connu un développement significatif au Québec au cours de la dernière décennie, avec un ensoleillement favorable de mars à octobre. Le photovoltaïque peut y jouer le rôle d'énergie complémentaire : il s'ajoute à l'approvisionnement en électricité du Québec, aujourd'hui très majoritairement hydroélectrique (plus de 99 % de sources renouvelables sur une base annuelle, selon Hydro-Québec[1]), en y ajoutant de la production solaire locale.

La Ville de Montréal dispose de terrains propices à l'implantation de centrales photovoltaïques, ce qui motive Soléo Énergie à proposer ce projet.



Le solaire, une énergie complémentaire adaptée au climat québécois (photo d'illustration)

Appel d'offres d'Hydro-Québec
Hydro-Québec a lancé un appel d'offres visant des centrales photovoltaïques situées entièrement au Québec et raccordées à son réseau de distribution, en basse ou moyenne tension, pour constituer un bloc total de 300 MW d'électricité solaire. Soléo Énergie se positionne comme développeur de projet dans le cadre de cet appel d'offres.

[1] Hydro-Québec, « L'hydroélectricité québécoise : propre, renouvelable et faible en GES », hydroquebec.com/a-propos/notre-energie.html (consulté le 8 octobre 2026).

LE PROJET

Un ancien site d'enfouissement derrière le parc Duval

Le projet de centrale photovoltaïque prévoit de s'implanter sur l'ancien site de stockage de déchets inertes situé au sud de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, derrière le parc Duval, à proximité du boulevard Saint-Charles.



Plan d'implantation — emprise du projet (environ 8,5 ha)

SECTEUR
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, Montréal

ADRESSE DE RÉFÉRENCE
16795, rue Oakwood, Pierrefonds-Roxboro (Montréal), QC H9H 5K7

COORDONNÉES
45°27'59,7" N · 73°51'58,8" O

SUPERFICIE
Environ 8,5 hectares

Un site en milieu urbain

Le terrain est entouré de quartiers résidentiels. Il se trouve à proximité du secteur d'opportunité du boulevard Saint-Charles, couvert par un plan particulier d'urbanisme (PPU) qui prévoit notamment la densification du terrain situé en face.



Contexte géographique — arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

FONCTIONNEMENT

Comment fonctionne une centrale photovoltaïque ?

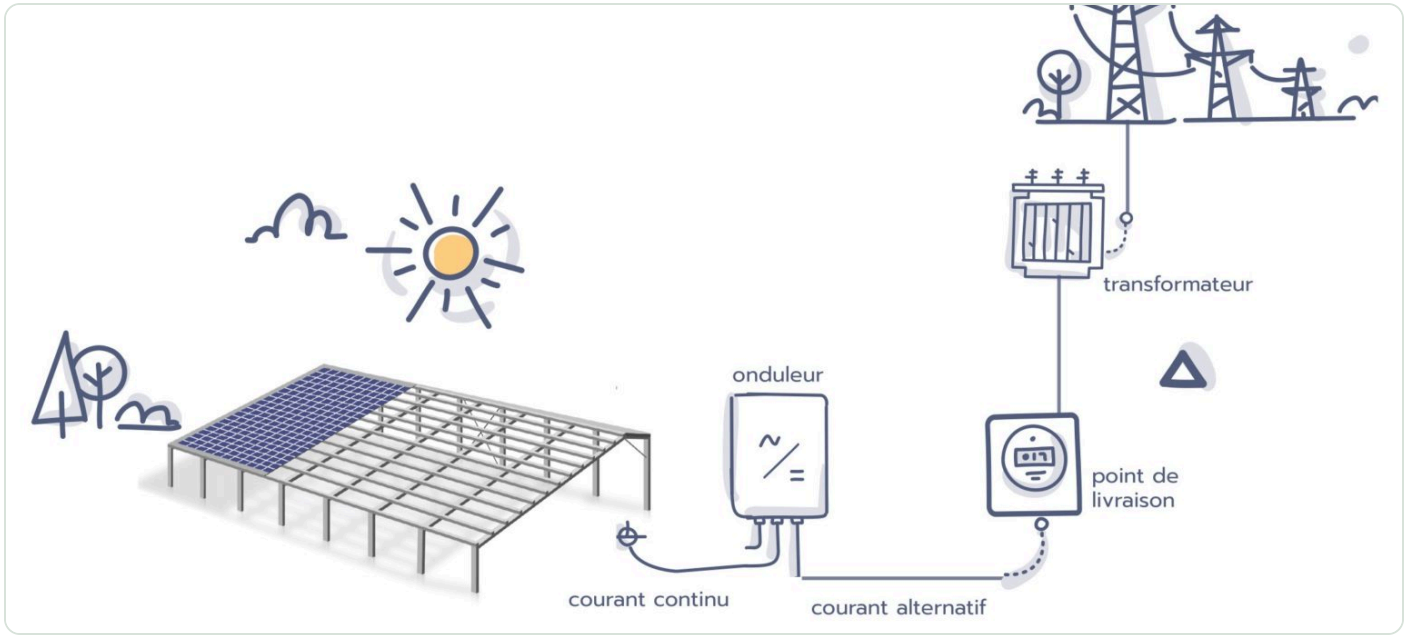

De la lumière du soleil au réseau électrique

1 Panneaux photovoltaïques
Transforment directement l'énergie solaire en électricité (courant continu).

2 Onduleur
Convertit le courant continu en courant alternatif.

3 Transformateur
Élève la tension à celle du réseau électrique.

4 Réseau électrique
L'électricité produite est destinée au réseau, au bénéfice du Québec.

Caractéristiques techniques prévues

MODULES
257 tables de 48 modules de 740 Wc
17 tables de 24 modules de 740 Wc

ONDULEURS
21 onduleurs TL3-375 (Siemens)

PUISSANCE
9 430 560 Wc
soit environ 9,4 MWc

PRODUCTION
10,70 GWh par an
énergie annuelle estimée

Le projet prévoit de produire une énergie 100 % locale et décarbonée. Une centrale photovoltaïque est une infrastructure passive : sans combustion, sans émission atmosphérique, sans pollution sonore significative et avec très peu de circulation une fois construite. Le chantier et l'exploitation peuvent toutefois occasionner des nuisances, présentées aux pages 6 à 8.

CHOIX DU SITE

Un ancien site d'enfouissement à valoriser

La reconversion de sites d'enfouissement en centrales solaires est une pratique courante en Amérique du Nord et en Europe : elle permet de transformer un site contraint en actif environnemental, sans compromettre son intégrité.

Exposition solaire

Le site offre une bonne exposition solaire tout au long de l'année, favorable à un apport maximal.

Insertion paysagère

Bordé par un léger relief et par les lisières boisées du parc Duval, le site se prête à une insertion discrète dans le quartier, sans être invisible.

Terrain en friche

Le projet vise à valoriser un terrain présentant des contraintes d'usage permanentes, au service de la transition énergétique.

Maintien des dispositifs de biogaz

Le projet est conçu pour maintenir l'ensemble des dispositifs de gestion des biogaz, y compris les torchères, et respecter les exigences du certificat d'autorisation applicable. Nous choisirons des méthodes d'installation qui évitent toute perturbation significative du sol de surface, afin que :

- le confinement des matières enfouies demeure intact ;
- les systèmes de captage du biogaz restent opérationnels ;
- aucune voie préférentielle d'émission ne soit créée.

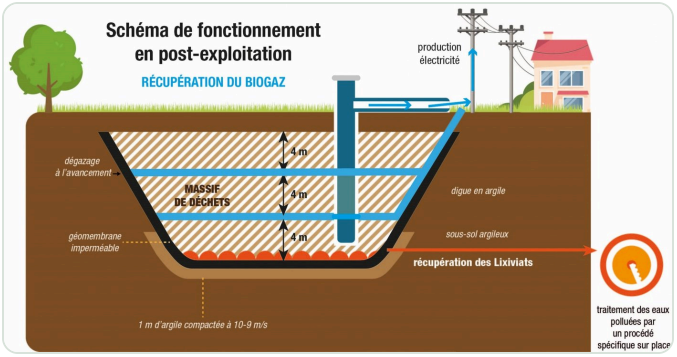

Schéma type — gestion du biogaz en post-exploitation

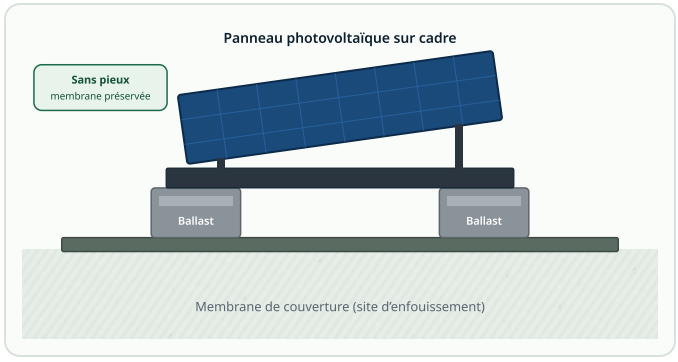

Schéma — montage sur ballasts, sans pieux

Installation sur ballasts

L'implantation envisagée repose sur des ballasts (blocs de lestage posés en surface), et non sur des pieux ancrés dans le sol, afin de ne pas perforer la membrane de couverture du site.

Validations avant toute construction

- Étude géotechnique complète
- Analyse des conditions de surface
- Validation environnementale
- Coordination avec l'exploitant du site
- Respect strict des exigences réglementaires existantes

TRANSPARENCE

Impacts potentiels et mesures envisagées

Le site est entouré de quartiers résidentiels de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Comme toute infrastructure, une centrale solaire a des effets sur son voisinage et sur l'environnement, pendant les travaux comme pendant son exploitation. Soléo Énergie les présente ici, avec les mesures envisagées pour les éviter ou les réduire. Le projet est préliminaire. Il devra obtenir les autorisations nécessaires, et sa conception pourrait encore évoluer.

CHANTIER

Nuisances pendant le chantier

Le chantier constituerait la période la plus sensible pour les riverains : livraisons, bruit des engins, poussière.

- Le projet prévoit des blocs de lestage (ballasts), sans pieux. Il n'y a donc pas de battage, l'opération la plus bruyante d'un chantier solaire.
- Les camions passeront par l'accès sud, hors des rues résidentielles.
- Nous réduirons les horaires de chantier par rapport à ceux que permet la réglementation de l'arrondissement.
- Nous adapterons le plan de circulation aux heures d'entrée et de sortie des écoles.
- Nous arroserons les pistes et bâcherons les chargements pour limiter la poussière.

EXPLOITATION

Nuisances en exploitation

En exploitation, une centrale de ce type ne produit ni combustion ni émission atmosphérique, et génère très peu de circulation.

- **Bruit.** Les onduleurs, qui ne fonctionnent que le jour, sont prévus le plus loin possible des habitations, dans le respect des critères sonores du Québec.
- **Lumière.** Nous n'installerons aucun éclairage permanent.
- **Reflets.** Des modules à verre antireflet sont prévus pour limiter les reflets.
- **Paysage.** Le léger relief du terrain et les lisières boisées du parc Duval limitent les vues sur la centrale, sans la rendre invisible, notamment en hiver ou depuis les étages.

SÉCURITÉ

Ancien site d'enfouissement et sécurité

- Le projet prévoit des panneaux posés sans pieu ni tranchée dans la couverture du site, et des câbles hors sol.
- Les dispositifs de captage du biogaz, y compris les torchères, resteront en service et accessibles à l'exploitant en tout temps.
- Nous réaliserons une étude géotechnique et une validation environnementale avant le début des travaux.
- Nous établirons un plan de réponse aux urgences avec le Service de sécurité incendie de Montréal. Il prévoira des zones coupe-feu autour des installations de biogaz.

SUIVI

Suivi, retombées et fin de vie

- Nous mettrons sur pied un comité de suivi citoyen, avec des riverains, l'arrondissement et Soléo Énergie.
- Le projet prévoit des retombées pour l'arrondissement, dont les modalités restent à définir.
- Nous proposerons un projet pédagogique aux écoles du quartier, autour de l'énergie solaire et de la réhabilitation du site.
- Des ruches pourraient être installées sur le site, en partenariat avec un apiculteur.
- Toutes les installations sont prévues démontables, et nous soumettrons un plan de démantèlement aux autorités.

IMPACTS POTENTIELS ET MESURES ENVISAGÉES (SUITE)

EAUX PLUVIALES

Eaux pluviales et cuvettes

La carte des cuvettes de rétention de la Ville de Montréal identifie une dépression naturelle sur le terrain. Selon une première analyse des données topographiques publiques, cette cuvette recueille aujourd'hui l'eau de pluie d'une grande partie du site et ne rejette rien vers les rues voisines lors des fortes pluies de référence utilisées par la réglementation municipale.

Le projet vise à préserver ce rôle :

- nous ne remblaierons pas la cuvette et n'y installerons aucun équipement électrique ;
- nous maintiendrons un couvert végétal sous les panneaux, qui sont surélevés et laissent la pluie atteindre le sol ;
- comme il s'agit d'un ancien lieu d'enfouissement, l'eau ne sera pas infiltrée volontairement dans le sol : les ouvrages éventuels, comme des noues ou un bassin, seront étanches et leur débit de sortie régulé.

Nous concevrons la gestion des eaux pluviales selon le règlement municipal 20-030 et le *Guide de gestion des eaux pluviales* du Québec, et nous la soumettrons à l'approbation de la Ville.

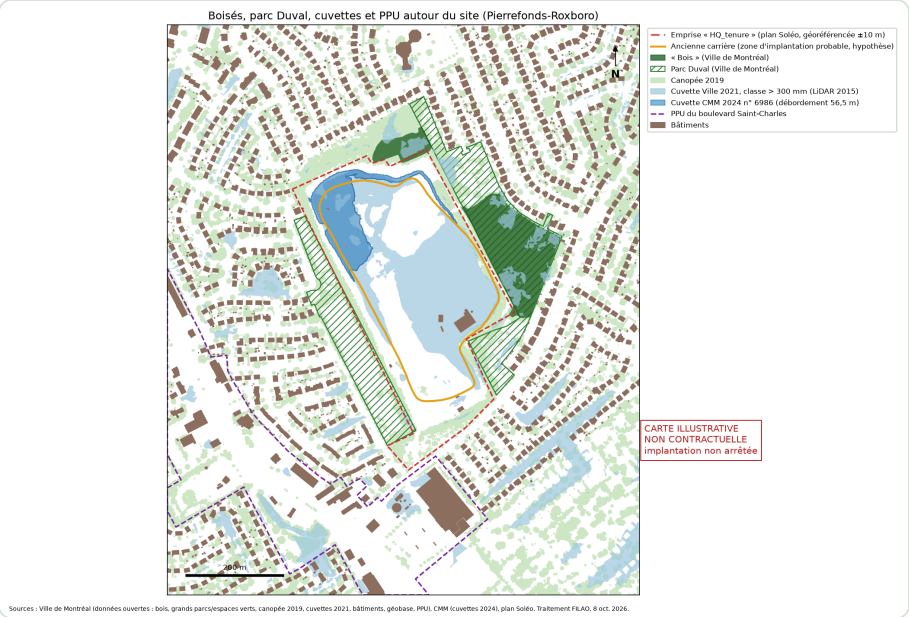

Boisés, parc Duval, cuvettes et PPU autour du site — Schéma illustratif, non à l'échelle, à confirmer par relevé.

MILIEUX NATURELS

Boisés protégés et parc Duval

Des boisés protégés et le parc Duval bordent le site à l'est et au nord-est.

- L'implantation envisagée se limite à l'ancienne zone d'enfouissement refermée : nous ne toucherons ni au parc Duval ni aux boisés, et nous n'abattrons aucun arbre.
- Pendant les travaux, nous protégerons les arbres en bordure par des clôtures, et aucun engin ni matériau ne sera admis près de leurs racines.
- Les travaux éviteront la période de nidification des oiseaux.
- Nous entretiendrons le couvert herbacé sans herbicide.

IMPACTS POTENTIELS ET MESURES ENVISAGÉES (SUITE)

INTÉGRATION URBAINE

Intégration au voisinage

Le site fait face, de l'autre côté de la rue Oakwood, au secteur du boulevard Saint-Charles. Ce secteur est visé par un plan particulier d'urbanisme (PPU), qui prévoit notamment la densification du terrain situé en face.

- Il est proposé de regrouper les équipements électriques vers le centre du site, loin des rues et des habitations.
- La clôture sera de couleur neutre.
- Des coupes illustratives, établies à partir des relevés topographiques et de la végétation, montrent la relation entre le site, les maisons voisines et le futur front bâti du boulevard Saint-Charles. Elles ne sont pas contractuelles : l'implantation définitive reste à concevoir.

Le projet nécessite une modification aux usages autorisés dans cette zone par le règlement de zonage de l'arrondissement. Cela suppose une modification réglementaire soumise à consultation publique.

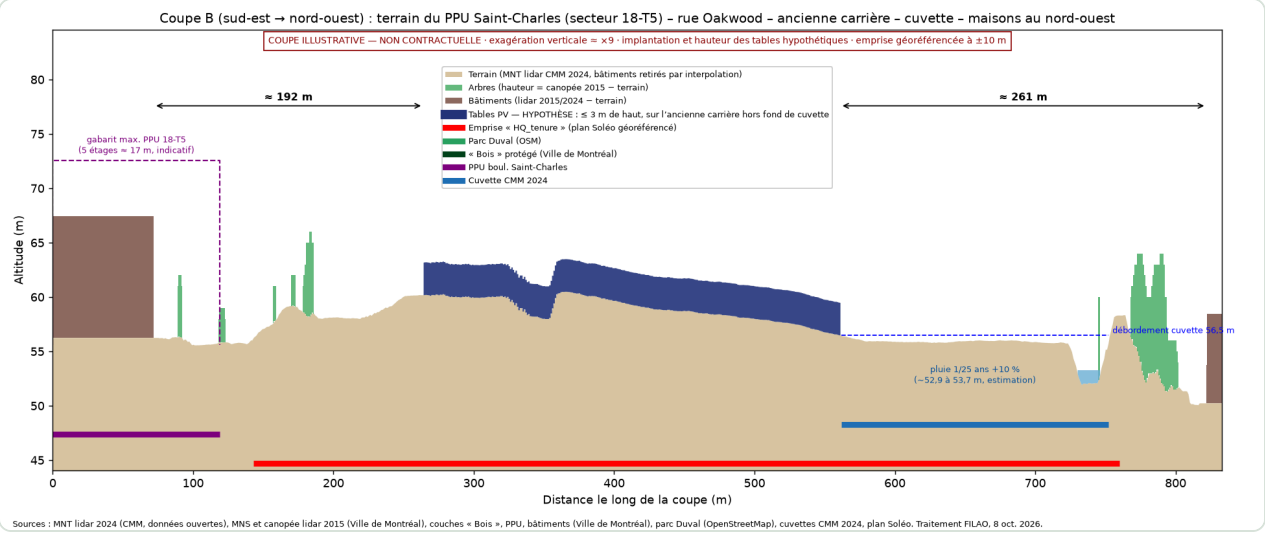

Coupe B (sud-est → nord-ouest) : terrain du PPU, rue Oakwood, cuvette, maisons — Schéma illustratif, non à l'échelle, à confirmer par relevé.

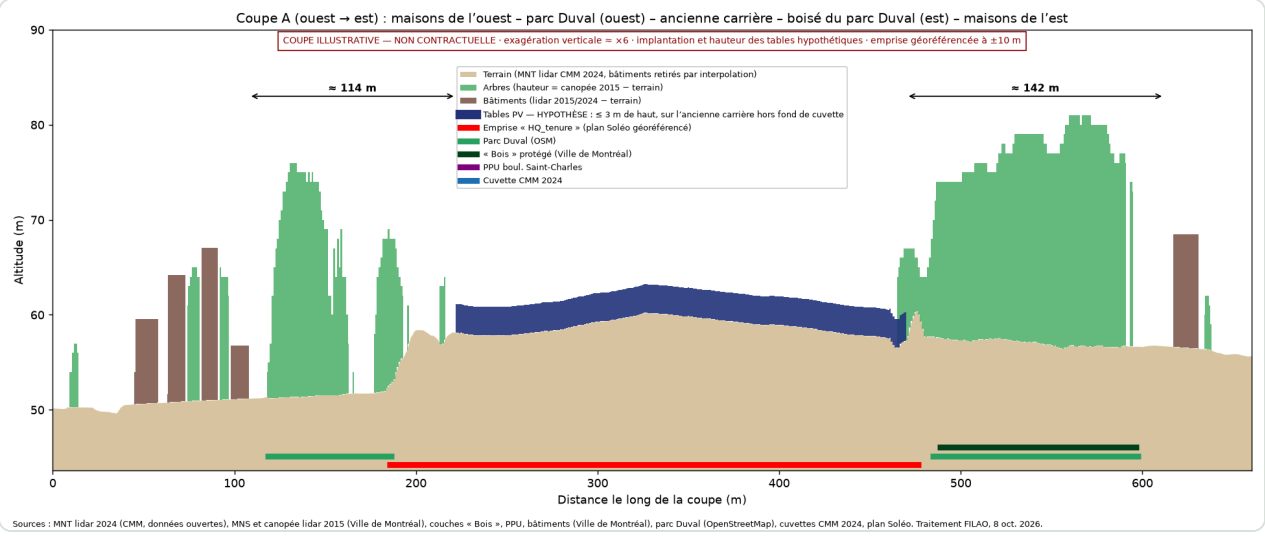

Coupe A (ouest → est) : maisons, parc Duval, ancienne carrière, boisé du parc Duval — Schéma illustratif, non à l'échelle, à confirmer par relevé.

ÉTAPES ET AUTORISATIONS

Plan particulier d'urbanisme (PPU) et procédure

Le projet nécessite une modification aux usages autorisés. Cette modification du règlement de zonage de l'arrondissement serait soumise à consultation publique.

Un projet soumis à une démarche réglementaire

Le site est voisin du secteur du boulevard Saint-Charles, couvert par un plan particulier d'urbanisme (PPU). Un PPU (anciennement programme particulier d'urbanisme) est un volet du Plan d'urbanisme de Montréal qui planifie en détail un secteur. Celui du boulevard Saint-Charles, intégré au Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 en vigueur depuis juin 2025, prévoit une densification progressive du boulevard. En face du site, au sud de la rue Oakwood, il prévoit des bâtiments mixtes de 3 à 5 étages.

Le site lui-même, où serait implanté le parc solaire, est régi par le règlement de zonage de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Il ne s'agit pas d'en changer la vocation, mais d'adapter le règlement afin de permettre un tel usage dans la zone. Juridiquement, cette adaptation reste une modification du règlement de zonage, soumise à consultation publique.

Cette démarche relève du conseil d'arrondissement. Elle comprend l'avis du comité consultatif d'urbanisme, un premier projet de règlement, une assemblée publique de consultation, un second projet et, si des citoyens le demandaient, un processus référendaire. Viennent ensuite la vérification de conformité par la Ville et les autres autorisations requises.

La séance d'information de Soléo Énergie a lieu en amont de toutes ces étapes.

Appui de l'arrondissement

Par sa résolution CA26 29 0076 du 26 mars 2026, adoptée à l'unanimité, le conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a appuyé la présentation du projet à Hydro-Québec et s'est engagé à effectuer les modifications réglementaires nécessaires à sa conformité.

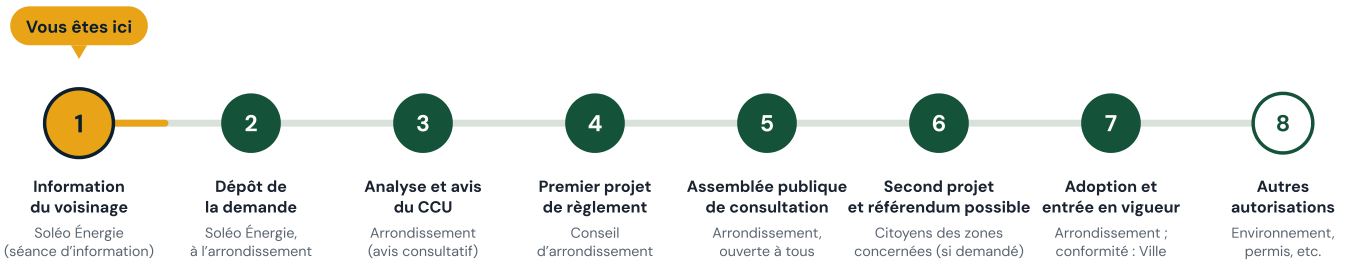

Démarche indicative : les étapes 2 à 8 n'auraient lieu que si une demande était déposée et si l'arrondissement décidait d'y donner suite.
La séance d'information de Soléo Énergie a lieu en amont de l'assemblée publique de consultation (étape 5).

Vous êtes ici : étape d'information. Cette séance d'information publique s'inscrit dans la démarche de présentation du projet aux citoyens, en amont de la modification du règlement de zonage.

PERSPECTIVES

Le site vu depuis le voisinage

Ces vues montrent le site et ses abords dans leur état actuel, depuis les rues et le parc voisins.



Boulevard Saint-Charles — Intersection avec la rue Oakwood. À droite, le secteur visé par le PPU.
Image © Google



Rue Oakwood — Abords du site le long de la rue Oakwood, près de l'entrée.
Image © Ville de Montréal



Limite ouest — rue Orchard — Sentier et clôture en bordure du site, depuis l'extrémité de la rue Orchard.
Image © Ville de Montréal



Limite ouest — Alignement d'arbres et clôture le long de la limite ouest du site.
Image © Ville de Montréal



Parc Duval — Entrée du parc Duval, en direction des sentiers boisés.
Image © Ville de Montréal



Vue depuis le nord (rue Sainte-Anne) — Rue résidentielle au nord du site, en direction du site.
Image © Google

PERSPECTIVES

Simulations visuelles

Ces simulations s'appuient sur l'implantation prévue, la topographie LiDAR et la végétation existante. Depuis les rues voisines, les tables ne seraient pas visibles en été ; elles seraient en partie visibles depuis la rue Oakwood lorsque les arbres sont dénudés.



Simulation visuelle – illustrative · Vue aérienne depuis le sud-est (rue Oakwood / boulevard Saint-Charles)
Modèle : relief LiDAR 2024 (CNM), canopée MNC 2015 et bâtiments 2016 (Ville de Montréal). Implantation : calpinage Soléo du 13/03/2026.



Simulation visuelle – illustrative · Vue aérienne depuis le sud-est (rue Oakwood / boulevard Saint-Charles)
Modèle : relief LiDAR 2024 (CNM), canopée MNC 2015 et bâtiments 2016 (Ville de Montréal). Implantation : calpinage Soléo du 13/03/2026.



Simulation visuelle – illustrative · Vue zénithale (calpinage Soléo) : 257 × 48 + 17 × 24 modules, nord en haut
Modèle : relief LiDAR 2024 (CNM), canopée MNC 2015 et bâtiments 2016 (Ville de Montréal). Implantation : calpinage Soléo du 13/03/2026.



Rue Oakwood, abords du site — état actuel
Photo de référence, sans modification.



Simulation visuelle – illustrative · Rue Oakwood, abords du site
Contour blanc pointillé : emplacement approximatif des panneaux, derrière le relief, la végétation et le bâti (été).
Calcul de ligne de vue (LiDAR) : 0 table(s) visible(s) avec feuillage ; 46 sans feuillage (contour orange).



Extrémité de la rue Orchard, limite ouest — état actuel
Photo de référence, sans modification.



Simulation visuelle – illustrative · Extrémité de la rue Orchard, limite ouest
Contour blanc pointillé : emplacement approximatif des panneaux, derrière le relief, la végétation et le bâti (été).
Calcul de ligne de vue (LiDAR) : 0 table(s) visible(s) avec feuillage ; 0 sans feuillage.

Simulation visuelle – illustrative. Modèle établi d'après le calpinage de Soléo Énergie, LiDAR 2024, canopée et bâtiments © Ville de Montréal. Photos © Ville de Montréal.

RETOMBÉES

Des bénéfices potentiels pour l'arrondissement

Au-delà de la production d'énergie renouvelable, le projet vise des retombées pour le secteur, la Ville et la population. Ces bénéfices sont à mettre en regard des impacts potentiels présentés aux pages 6 à 8.

Valorisation du terrain

Sécuriser durablement l'usage du site et valoriser un ancien site d'enfouissement autrement peu exploitable.

Objectifs climatiques

Contribuer aux orientations du Plan climat de Montréal, en ajoutant une production solaire locale à l'approvisionnement en électricité du Québec.

Retombées économiques

Investissements, mobilisation d'entreprises spécialisées, emplois, développement de compétences en énergie solaire et contributions fiscales associées aux infrastructures.

DIALOGUE

Donnez-nous votre avis

Soléo Énergie accorde une importance particulière à la transparence et au dialogue avec le milieu. Nous demeurons disponibles pour approfondir chacun de ces éléments et accompagner l'arrondissement dans les prochaines étapes d'évaluation du projet.

SÉANCE D'INFORMATION PUBLIQUE

Jeudi 22 octobre 2026, 19 h

Salle du conseil, mairie d'arrondissement

Lieu : Salle du conseil, Mairie d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, 13 665, boulevard de Pierrefonds, Montréal (Québec) H9A 2Z4

Inscription en ligne : **parcsolairepierrefonds.com**

Des commentaires ou des questions sur le site ou sur le projet ? Écrivez-nous à **info@soleoenergie.com**.

Inscription

Contact

info@soleoenergie.com · www.soleoenergie.com
Soléo Énergie Inc., 6357, rue Boyer, Montréal (Québec) H2S 2J2

Pour en savoir plus

Le site ParcSolairePierrefonds.com présente le projet, ses impacts potentiels, les mesures envisagées et les étapes de la démarche réglementaire.